

Note de présentation brève et synthétique retracant les informations essentielles du compte administratif 2019



Ecole maternelle Les 4 Collines - 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 02/03/2020

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Primitif 2019 de la ville de Castelmaurou a été voté par le conseil municipal le 11 avril 2019. Il a fait l'objet d'une décision modificative le 31/10/2019.

Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

L'exécution budgétaire 2019 se caractérise par une gestion rigoureuse des finances qui a permis de mener une politique d'investissement dynamique (3.7 millions d'euros) afin d'offrir des services publics adaptés et de qualité aux Castelmaurousiens.

Rappel des objectifs du budget 2019 :

- **pas d'augmentation de la pression fiscale**
- **limiter l'endettement au projet d'école maternelle ;**
- **maintenir un niveau d'investissement significatif ;**
- **poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement ;**
- **rechercher des cofinancements sur les projets ;**
- **maintenir le même niveau de soutien aux associations.**

En cohérence avec le programme municipal de la mandature, le programme d'investissement 2019 s'est articulé autour des priorités suivantes :

- **la construction de la nouvelle école maternelle ;**
- **la phase 1 de rénovation et de mise en accessibilité du gymnase ;**
- **la mise en accessibilité du groupe scolaire ;**
- **l'opération de requalification d'un parking en zone naturelle et piétonne ;**
- **les travaux de sécurisation de la route du Cammas ;**
- **la poursuite de l'effort d'entretien du patrimoine scolaire, cultuel, culturel et sportif ;**
- **la modernisation de l'éclairage public ;**
- **la sécurisation et l'entretien de la voirie et des espaces publics.**

I / RESULTATS DE L'ANNEE 2019

Les résultats de l'année 2019 se décomposent ainsi :

- excédent de la section de fonctionnement est de + **506 167,33 €**
- excédent de la section d'investissement est de + **728 166,58 €**
- résultat de clôture de l'exercice est de + **1 234 333,91 €**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 780 480,56 €	3 036 647,89 €
	Section d'investissement	4 237 667,43 €	3 055 166,97 €
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)		250 000,00 €
	Report en section d'investissement (001)		1 165 200,75 €
	TOTAL (réalisations + reports)	7 018 147,99 €	7 507 015,61 €
RESTES A REALISER	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	234 518,60 €	979 984,89 €
	TOTAL des restes à réaliser	234 518,60 €	979 984,89 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 780 480,56 €	3 286 647,89 €
	Section d'investissement	4 472 186,03 €	5 200 352,61 €
	TOTAL CUMULE	7 252 666,59 €	8 487 000,50 €

II / CHAINE DE L'EPARGNE

Chaîne de l'épargne

en €	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement courant	2909721,06	2 849 647,72	2 934 842,90	3 019 777,36
- Charges de fonctionnement courant	2472078,95	2 416 455,96	2 474 317,70	2 559 449,01
= EXCEDENT BRUT COURANT	437642,11	433 191,76	460 525,20	460 328,35
+ Produits exceptionnels	7513,70	116 039,55	8 452,87	14 054,24
- Charges exceptionnelles	2016,47	2 665,78	574,79	220,00
= EPARGNE DE GESTION	443139,34	546 565,53	468 403,28	474 162,59
- Intérêts	30309,84	27 068,94	24 985,02	28 941,79
= EPARGNE BRUTE	412829,50	519 496,59	443 418,26	445 220,80
- Capital	74648,91	69 991,77	49 591,70	34 081,85
= EPARGNE NETTE (autofinancement)	338180,59	449 504,82	393 826,56	411 138,95

L'épargne nette a augmenté en 2019 de 17 312,39 €. Elle est de 411 138,95 €.

L'épargne nette ou « autofinancement net » correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour financer les équipements, après acquittement du service de la dette.

III / FONCTIONNEMENT

• Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement

€	2018	2019	Evol° 2018/2019
Charges à caractère général (011)	1 075 296,45	1 073 968,38	-0,12%
+ Charges de personnel (012)	1 127 243,66	1 194 895,99	6,0%
Atténuation des produits (014)		19 498,00	100,0%
+ Charges de gestion courante (65)	271 777,59	271 086,64	-0,3%
= CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	2 474 317,70	2 559 449,01	3,4%
+ Charges exceptionnelles	574,79	220,00	-61,7%
= CHARGES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERETS	2 474 892,49	2 559 669,01	3,4%
+ Intérêts	24 985,02	31 597,31	26,5%
= CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 499 877,51	2 591 266,32	3,7%

Les charges à caractère général (011) sont stables : - 0.12 %

Les charges de personnel (012) sont en augmentation de + 6 %. Cette évolution s'explique par :

- le glissement vieillissement technicité (*avancement d'échelon et de grade*) ;
- la mise en application du volet 2 de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) ;
- l'ouverture de la nouvelle école maternelle en septembre 2019 (*recrutement d'un équivalent temps plein*) ;
- des remplacements nécessaires à la continuité de l'activité des services (*dépense en partie compensée par des recettes d'assurance*)

Les charges de personnel représentent 46.11 % des charges de fonctionnement.

La commune a été contributrice en 2019 au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : + 19 498 € (*contrairement à l'année 2018*).

Les frais financiers sont en augmentation de + 26.5 % (*intérêts des prêts réalisés pour la construction de l'école maternelle*).

Les charges de fonctionnement ont augmenté de + 3,7 % (+ 91 388 €). Cette augmentation est compensée par la hausse des produits de fonctionnement.

• Les produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement

en €	2018	2019	Evol° 2018/2019
+ Impôts et taxes (73)	1 694 738	1 766 312	4,2%
+ Dotations et participations (74)	813 547	810 115	-0,4%
+ Produits des services (70)	374 931	386 144	3,0%
+ Produits de gestion (75)	31 371	24 501	-21,9%
+ Atténuations de charges (013)	20 256	32 705	61,5%
= PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	2 934 843	3 019 777	2,9%
Produits financiers (76)	26	26	0%
+ Produits exceptionnels (77)	8 453	14 054	66,3%
= PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 943 321	3 033 857	3,1%

Les produits de fonctionnement sont en augmentation de + 3.1 % (+ 90 536 €)

Les produits de fonctionnement courant sont en hausse de + 2.9 %. Cela s'explique principalement par l'augmentation des produits fiscaux et taxes.

L'évolution à la baisse du chapitre 74 s'explique par la présence en 2018 d'une recette ponctuelle (*dotation générale de décentralisation de 12 500 € relative à la révision du PLU*)

Le chapitre 013 est en augmentation car des recettes d'assurance sont venues compenser la rémunération du personnel absent.

Les produits fiscaux

	2018	2019	Evol° 2018/2019
Produit TH	652 563	680 003	4,2%
Produit FB	622 665	646 991	3,9%
Produit FNB	62 721	64 486	2,8%
Produit 3 Taxes ménages	1 337 949	1 391 480	4,0%

Les produits fiscaux ont progressé de 4 %.

L'évolution des produits fiscaux s'explique par une évolution des bases fiscales et non pas des taux. **Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis l'année 2012 :**

- Taxe d'habitation : 12,82%
- Taxe sur le foncier bâti : 15,15%
- Taxe sur le foncier non bâti : 113,42%

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

	2018	2019	Evol° 2018/2019
Dotation forfaitaire	353 842	360 330	1,83%
DSCUS			-
<i>dont DSUCS cible</i>			-
DSR	62 888	64 954	3,29%
<i>dont Fraction Bourg Centre</i>			-
<i>dont Fraction Péréquation</i>	62 888	64 954	3,29%
<i>dont Fraction Cible</i>			-
DNP	66 952	73 904	10,38%
<i>dont Part principale</i>	39 159	41 407	5,74%
<i>dont part majoration</i>	27 793	31 997	15,13%
Total DGF	483 682	499 188	3,21%

La DGF de la commune a augmenté de 15 506 € entre 2018 et 2019 soit + 3.21 %.

Le gouvernement a mis fin à la réduction des dotations en 2018.

A la place, il privilégie l'élaboration de contrats individualisés avec les 340 collectivités et groupements dont les dépenses réelles de fonctionnement des budgets principaux dépassent 60 millions d'euros. La commune n'est pas concernée par l'élaboration d'un contrat.

IV / L'INVESTISSEMENT

L'investissement en 2019

	€	€/hab	structure
Dépenses directes d'équipement	3 401 942	785 €	99%
Dépenses indirectes	44 000	10 €	1%
Opération pour compte de tiers			
Dépenses d'Investissement hors dépenses financières	3 445 942	796 €	100%
affectation du résultat n-1	254 404	59 €	7%
Taxe d'aménagement	229 740	53 €	7%
FCTVA	404 794	93 €	12%
Opération pour compte de tiers			
Fonds affectés (amendes...)			
Subventions yc DGE (13)	710 716	164 €	21%
Emprunt	1 208 790	279 €	35%
Financement des investissements	2 808 444	648 €	82%

La commune a investi 3 445 942 € en 2019, soit 796 € par habitant contre 292 € en moyenne pour les communes de la même strate démographique.

C'est un niveau d'investissement exceptionnel pour la commune qui s'explique par la fin des travaux de l'opération de construction de l'école maternelle Les 4 Collines et la réalisation de nombreux projets en parallèle.

Ces investissements ont été financés à 82 % par des recettes d'investissement.

Les principaux investissements réalisés en 2019 sont les suivants :

- **Culture :**

- Création progressive du fonds culturel de l'AlphaB

- **Urbanisme**

- Etudes de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - *en cours*
- Etude de modification simplifiée n°2 du PLU

- **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

- Mise en accessibilité de l'école élémentaire Marcel Pagnol
- Mise en accessibilité du Gymnase

- **Education :**

- Etudes et travaux de construction de l'école maternelle *Les 4 Collines*



- Travaux de mise en accessibilité de l'école élémentaire
- Travaux de restructuration à l'école élémentaire (création d'un bloc toilette / extension de la salle de restauration)
- Création d'un Salad'Bar au restaurant scolaire



- **Espace public, mobilité et réseaux :**

- Travaux de requalification d'un parking en zone naturelle et piétonne
- Création d'un cheminement piétonnier en centre-bourg

● **Voirie départementale :**

- Travaux de sécurisation de la route départementale du Cammas
- Travaux d'urbanisation de la route de Moutou (busage, trottoirs, plateau traversant)



Sécurisation route du Cammas- 2019

● **Equipements**

- Achat d'une tondeuse autoportée
- Achat d'équipements portatifs électriques (cisaille, soufflettes)
- Achat de nouvelles bâches pour les barnums
- Achat d'un abri bois nécessaire à la mise en place d'un éco-pâturage à l'école maternelle

● **Patrimoine**

- Mise en place d'un contrôle d'accès électronique au Gymnase, à l'école maternelle et à l'école élémentaire.
- Réparation des bâtiments publics endommagés suite à des incivilités
- Remplacement des luminaires extérieurs de la salle des fêtes par des appliques Led

● **Sport :**

- Travaux de rénovation du Gymnase - phase 1
- Complément d'éclairage sur le terrain d'entraînement de football



Rénovation du Gymnase - 2019

● **Voirie communautaire**¹ (ex voies communales)

- Travaux d'extension du chemin du Bézinat
- Travaux de rénovation de la rue du Bézinat et du parvis du Gymnase
- Travaux de rénovation de la rue du Stade (voie technique, dépose minute, trottoirs et plateau traversant)



Rénovation de la rue du Bézinat - 2019

● **Eclairage public**²

Investissements réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour le compte de la commune

- Travaux de rénovation de l'éclairage public du lotissement « Rouquet »
- Travaux de rénovation de l'éclairage public du lotissement « Les Pins »
- Travaux de rénovation de l'éclairage public du lotissement « Les jardins du Fort »
- Travaux de rénovation de l'éclairage public du giratoire (route d'Albi / route de Cépet / route de Gragnague)
- Travaux de rénovation de l'éclairage public du chemin de Castelviel et de la route du Clos du Loup »
- Mise en place de deux radars pédagogiques
- Mise en place de six prises d'illumination en centre-village
- Mise en place de l'éclairage public sur le cheminement piétonnier en centre-bourg (entre les deux écoles)
- Création de l'éclairage public du parking mutualisé entre le gymnase et l'école maternelle
- Travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue du Stade

¹ Ces investissements sur voies communautaires (ex voies communales) sont réalisés par la CCCB pour le compte de la commune. La commune assume financièrement les travaux sur son budget de fonctionnement à travers une minoration de son attribution de compensation.

² Ces investissements sont réalisés par le SDEHG pour le compte de la commune. La commune assume financièrement les travaux sur son budget de fonctionnement sous la forme d'une participation.

V / RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 331
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	597,69	836,00
2	Produit des impositions directes/population	321,63	452,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	700,50	1 019,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	795,65	292,00
5	Encours de dette/population	390,05	782,00
6	DGF/population	115,14	151,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,16%	53,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,52	89,90
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	113,58%	28,60%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,68%	76,70%

BUDGET ASSAINISSEMENT

Les résultats de l'année 2019 se décomposent ainsi :

- résultat de la section de fonctionnement : + 124 203,98 €
- résultat de la section d'investissement : + 174 737,74 €
- résultat de clôture de l'exercice : + 298 941,72 €

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 72 074,95	G 198 278,93	G-A 124 203,98
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 327 776,79	H 121 895,42	H-B -205 881,37

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C	I
		(si déficit)	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	J 443 008,46
		(si déficit)	(si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 399 851,74	Q= G+H+I+J 761 182,81	=Q-P 361 331,07

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E	K
		0,00	0,00
	Section d'investissement	F	L
	62 389,35	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F	= K+L
		62 389,35	0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 72 074,95	= G+H+K 198 278,93	124 203,98
	Section d'investissement	= B+D+F 390 166,14	= H+J+L 564 903,88	174 737,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 462 241,09	= G+H+I+J+K+L 761 182,81	298 941,72

Les principaux investissements réalisés en 2019 sont les suivants :

- Etude pour le renouvellement du contrat de délégation de service public (DSP). La DSP a été renouvelée en décembre 2019 pour une durée de 10 ans. Délégataire : Veolia
- Fin des travaux de la Phase 1 de l'extension du réseau d'assainissement sur la route de Moutou (en parallèle de l'urbanisation de la voie et d'une rénovation du réseau d'eau potable)
- Travaux d'extension de réseaux route de Lapeyrouse

LA DETTE

La dette de la commune est composée de 6 emprunts à taux fixe.

Organisme	Objet	Date de prêt	Durée	Date fin	Capital Emprunté
Banque postale	Ecole maternelle	14/10/2019	25 ans	2044	1 210 000 €
Banque postale	Ecole maternelle <i>Court terme</i>	21/11/2018	3 ans	2021	1 200 000 €
Banque populaire	Restaurant scolaire	21/01/2010	20 ans	2030	731 000 €
Crédit Agricole	Station d'épuration	19/12/2006	25 ans	2031	500 000 €
Crédit Agricole	Station épuration	01/01/2008	25 ans	2033	300 000 €
Crédit Agricole	Station épuration	15/09/2009	20 ans	2029	450 000 €

Comme prévu au budget 2019, la commune a contracté un emprunt à long terme de 25 ans pour un montant de 1 210 000 € pour financer une partie du projet d'école maternelle. La commune a également procédé à un premier remboursement anticipé de 700 000 € (58,3 %) du prêt court terme contracté en 2018.

Encours de dette au 31/12/2019

en €	2016	2017	2018	2019
Encours budget principal	608 876	538 884	1 689 250	2 165 071
Encours budget assainissement	928 726	879 129	829 000	774 927
/ Epargne brute budget principal	412 829	519 496	443 418	478 167
/Epargne brute budget assainissement	174 511,0	173 839	145 839	141 673
= ENCOURS / EPARGNE BRUTE budget principal	1,5	1,0	3,8	4,5
= ENCOURS / EPARGNE BRUTE budget assainissement	5,3	5,1	5,7	5,5
= ENCOURS / EPARGNE BRUTE	2,6	2,0	4,3	4,7

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière qui mesure le rapport entre l'épargne brute et la dette, la première finançant la seconde. Exprimé en nombre d'années, ce ratio permet de déterminer le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

En 2019, la capacité de désendettement de la commune de Castelmaurou est de 4.7 années.

On considère généralement que le seuil de vigilance est situé entre 8 et 10 années et qu'au-delà de 12 ans la situation est dangereuse.